

Dominique Andrieux

Avocat associé



Dominique Andrieux est depuis 2020, Directeur Général du Cabinet ADENOT-ANDRIEUX et Associés.

Il était entré dans la profession en intégrant le cabinet FIDAL, premier cabinet d'avocats de France en 1998. Il a participé au comité de pilotage national du droit économique et de la propriété intellectuelle, et gérait en qualité de Directeur-associé le département en charge de ces sujets à la Direction régionale centre.

De 2011 à 2017, il a coordonné les équipes juridiques du Groupe Limagrain au plan mondial, en qualité de Directeur Juridique Groupe, puis les différents services juridiques, assurances, gestion des risques et RSE en qualité de Directeur des Progrès Groupe.

De 2017 à 2019, il a été associé-gérant du Cabinet LABONNE, fondé en 1984 à Clermont-Ferrand.

Depuis 2017, il est Co-directeur du diplôme Universitaire de Gouvernance, Risques et conformité.

Maître Andrieux intervient de façon prépondérante dans le conseil lors de la négociation de partenariats en France et à l'international. Son expérience professionnelle en tant que conseil interne des directions et des Conseils d'Administration de Grands Groupes s'étend aux domaines de la Gouvernance, de la gestion des risques et de la RSE.

Conseil en alliances stratégiques notamment à l'international

- Contrats de partenariat, consortium et transfert de technologie,
- Ingénierie juridique des partenariats,
- Audit des opérations d'acquisition (due diligence),
- Stratégie de distribution à l'international,
- Opérations de fusion-acquisition (France et International).

Conseil en droit de la concurrence et de la distribution

- Ingénierie juridique des systèmes de distribution (Distribution, Franchise...)
- Audit des contrats et des conditions de distribution,
- Politiques tarifaires et conditions de vente,
- Droit des concentrations et de la concurrence.

Conseil en Propriété Intellectuelle

- Audit du patrimoine intellectuel de l'entreprise (notamment dans le cadre de processus de valorisation),
- Optimisation de l'exploitation du patrimoine intellectuel,
- Rédaction de contrats (licence, cession, etc.).

Conseil en droit agroalimentaire et en droit coopératif

- Conseil auprès des coopératives
- Filières et interprofessions

Gouvernance, gestion des risques et compliance

- Cartographie des risques
- Conseil et mise en place d'organisations internes.

Après avoir enseigné le droit comparé à l'University of Detroit School of Law (USA) de 1980 à 1981, Dominique ANDRIEUX a poursuivi une carrière de responsable, puis de directeur juridique dans divers secteurs industriels, et notamment la construction métallique pétrolière. Outre des passages formateurs dans le secteur pharmaceutique vétérinaire (VIRBAC) et des équipementiers du secteur textile (LECTRA), il a passé onze ans au sein du Groupe MICHELIN en charge de dossiers internationaux, puis de la coordination Europe en droit des affaires.

De 1996 à 2010, il a été chargé d'enseignement à l'Ecole Supérieure de commerce de Clermont-Ferrand (Master II de Gestion des Projets Internationaux), et de l'Université Clermont-Ferrand I et II (Masters Juridique et Economique). Il est aussi Conseiller du Commerce Extérieur de la France et a été le président du comité Auvergne de 2006 à 2013. Il est Médiateur formé par le CMAP.

Adenot  Andrieux
Associés

33 Cours Sablon – 63000 Clermont-Ferrand

E-mail : dandrieux@adenot-andrieux.fr Tel : 04 44 44 96 60